Point de mire : la réorganisation

Bulletin des services aux personnes ayant une déficience intellectuelle
Ministère des Services sociaux et communautaires

La fin d'une ère :
fermeture des établissements ontariens pour personnes ayant une déficience intellectuelle

Le gouvernement a officiellement fermé les trois derniers établissements ontariens pour personnes ayant une déficience intellectuelle. En fermant le Centre régional de la Huronie à Orillia, le Centre régional Rideau à Smiths Falls et le Centre régional du Sud-Ouest à Chatham-Kent, nous avons mis fin à l'ère de l'institutionnalisation des personnes ayant une déficience intellectuelle. Une nouvelle ère, où les personnes de toutes capacités peuvent contribuer et prendre part à la vie au sein des collectivités de l'Ontario, a déjà commencé.

Point de mire : La réorganisation

Les trois derniers établissements ontariens pour personnes ayant une déficience intellectuelle

Centre régional de la Huronie, à Orillia

- Ouvert en 1876
- Originellement baptisé Orillia Asylum for Idiots, avant d'être renommé Ontario Hospital School
- Nombre de pensionnaires en 1971 : 1 875

Centre régional Rideau, à Smiths Falls

- Ouvert en 1951
- Originellement baptisé Ontario Hospital School, Smiths Falls
- Nombre de pensionnaires en 1971 : 2 070

Centre régional du Sud-Ouest, à Chatham-Kent

- Ouvert en 1961
- Originellement baptisé Ontario Hospital School for Retarded Children at Cedar Springs
- Nombre de pensionnaires en 1971 : 937

Historique des services aux personnes ayant une déficience intellectuelle

Le moment tant attendu est enfin arrivé. Nous avons accueilli les personnes ayant une déficience intellectuelle dans des établissements pendant plus de 100 ans. Le Centre régional de la Huronie, le premier établissement ontarien, a ouvert en 1876.

Les médecins recommandaient aux parents d'envoyer leurs enfants dans des établissements comme celui d'Orillia, afin qu'ils puissent être protégés des pressions de la vie quotidienne et du jugement de la société. Dans les années 1960, le gouvernement administrait 16 de ces établissements, situés dans des cadres ruraux, aux quatre coins de la province. Là, des milliers de fonctionnaires offraient des services dévoués et un soutien sur lesquels les pensionnaires et les familles comptaient.

Au fil du temps, cependant, les mentalités ont fini par évoluer. La société a commencé à constater qu'il n'était pas nécessaire d'isoler les personnes ayant une déficience intellectuelle dans des établissements, mais qu'elles avaient plutôt besoin d'être intégrées au sein d'une collectivité. En 1987, le gouvernement de l'Ontario s'est engagé à fermer les établissements pour personnes ayant une déficience intellectuelle d'ici à 2012.

Fermeture des trois derniers établissements ontariens

Lorsque le gouvernement actuel est arrivé au pouvoir, il a promis de fermer les trois derniers établissements ontariens d'ici à 2009, soit trois ans avant la date prévue. Le gouvernement a investi 276 millions de dollars pour installer près de 1 000 personnes dans de nouveaux foyers et renforcer les services et aides communautaires.

La moyenne d'âge des pensionnaires des derniers établissements était de 51 ans, et la plupart d'entre eux avait vécu en établissement pendant près de 39 ans. C'est pourquoi le gouvernement se devait de mener à bien son projet en prenant beaucoup de précautions et en faisant preuve de sensibilité. Cela signifiait travailler main dans la main avec les pensionnaires, leurs familles, les organismes et les collectivités afin de trouver des foyers disposant des soutiens dont ces personnes avaient besoin et leur offrant les opportunités qu'elles recherchaient.

Depuis 2004, presque 1 000 personnes ayant une déficience intellectuelle ont quitté ces trois derniers établissements pour intégrer des collectivités ontariennes. Pour chacune d'entre elles, nous avons :

- permis aux membres de la famille et aux intervenants de jouer un rôle actif;
- fait en sorte, dans la mesure du possible, qu'elle soit logée à proximité de sa famille et de ses amis;
- trouvé le juste équilibre entre ses souhaits, les ressources disponibles et la capacité de la collectivité à lui offrir un soutien;
- procédé à la mise en place des aides et services préalablement à son arrivée.

Grâce aux efforts inlassables des collectivités, des organismes, du personnel du ministère et des familles, nombre de personnes ayant fréquenté ces trois établissements découvrent de nouvelles possibilités, acquièrent de nouvelles compétences et vivent plus près des êtres qui leurs sont chers.

Point de mire : La réorganisation

« Je tiens à dire aux personnes ayant une déficience intellectuelle en Ontario, qui sont toujours parmi nous ou qui nous ont quittés, que nous rendons hommage à leur legs et que nous célébrons leur esprit. Notre province est un lieu où il fait mieux vivre grâce à elles. »

— *la ministre Madeleine Meilleur, lors de son discours à l'Assemblée législative sur la fermeture des trois derniers établissements ontariens.*

Extraits du discours de la ministre à Intégration communautaire Ontario, le 1er avril 2009, Queen's Park :

Réorganisation des services aux personnes ayant une déficience intellectuelle pour bâtir le futur

Ensemble, nous avons parcouru bien du chemin. Nous avons mis fin à l'ère de la vie en établissements institutionnels et entamé l'ère de la vie au sein de la collectivité. En à peine cinq ans, l'Ontario a adopté de nouvelles lois, fermé trois établissements et investi près d'un demi-milliard de dollars pour augmenter les salaires, renforcer les services et mettre en place de nouveaux mécanismes de soutien.

Il va de soi que vivre au sein d'une collectivité est une chose et qu'en faire partie en est une autre. Le gouvernement poursuit donc sa réorganisation du système de services aux personnes ayant une déficience intellectuelle de l'Ontario, afin d'offrir à un nombre croissant de personnes les soutiens dont elles ont besoin pour prendre part à la vie communautaire.

La création de collectivités inclusives relève de la responsabilité de tout un chacun

Il va nous falloir plus que de nouveaux soutiens ou de nouveaux investissements. Il va nous falloir de nouvelles mentalités. Il va falloir que davantage d'Ontariennes et d'Ontariens ouvrent les yeux et prennent toute la mesure des forces et possibilités que les personnes ayant une déficience intellectuelle apportent à leurs collectivités. Enfin, il va nous falloir prendre appui sur le savoir et la créativité des individus, des familles, des organismes et des intervenants, pour nous guider à l'avenir comme par le passé.

Le fait est qu'il va nous falloir changer notre manière de faire. Bien que notre gouvernement ait fait des progrès sans précédent dans le domaine des services aux personnes ayant une déficience intellectuelle, nous devons compter avec une économie qui est profondément différente de ce qu'elle était il y a cinq ans de cela. Le budget publié la semaine dernière a montré à quel point notre réalité financière est différente aujourd'hui, non seulement pour la population ontarienne, mais pour les peuples du monde entier.

Comment votre organisme peut-il apporter sa contribution?

Depuis 2004, l'Ontario a alloué des sommes record aux services aux personnes ayant une déficience intellectuelle. Le système ontarien de services aux personnes ayant une déficience intellectuelle, doté d'un budget annuel de 1,5 milliard de dollars, vient en aide à plus de 40 000 personnes. En outre, le budget 2009 fait état de l'engagement de notre gouvernement à aider les personnes qui en ont le plus besoin, même lorsque les temps sont durs.

Néanmoins, la demande de services et soutiens aux personnes ayant une déficience intellectuelle ne cesse de croître. C'est pourquoi nous lançons un appel aux figures de proue du secteur, pour qu'elles nous aident à venir en aide à un plus grand nombre de personnes grâce aux ressources qui nous ont été octroyées. Nous vous demandons de vous tenir à nos côtés pour bâtir ensemble un avenir où toutes les personnes ayant une déficience intellectuelle sont à même de jouir des possibilités qui leur sont dues en tant qu'Ontariennes et Ontariens.

Ensemble, nous avons tenu notre promesse de fermer les établissements. Ensemble, nous avons tenu notre promesse de réformer des lois désuètes. Et c'est ensemble que nous tiendrons notre promesse de transformer le système de services aux personnes ayant une déficience intellectuelle de l'Ontario en un système moderne, équitable et financièrement viable pour le futur.

Vous souhaitez en savoir plus?

Visitez notre site Web, à l'adresse **www.ontario.ca/communautaires**, pour découvrir comment deux anciens pensionnaires des établissements ontariens vivent au sein de la collectivité.

Vous pourrez également vous renseigner sur les trois derniers établissements ontariens : le Centre régional de la Huronie, le Centre régional Rideau et le Centre régional du Sud-Ouest.

Point de mire : La réorganisation

Notre dernier forum stratégique : « Un foyer qui répond à mes besoins »

Nous réunissons des organismes et familles et nous les invitons à partager leur savoir et leurs expériences, afin que nous puissions élaborer une approche plus individualisée en ce qui concerne les mécanismes de soutien sous forme d'hébergement. Après les forums, un consultant rédigera un rapport qui aidera les familles et organismes à travailler main dans la main pour concevoir des solutions d'hébergement sur mesure.
En voici les détails :

Ordre du jour

- Aperçu de l'Initiative des modèles d'hébergement sur mesure
- Exposés des directrices et directeurs généraux d'organismes ayant fait montre d'un engagement envers la prestation de soutiens individualisés
- Tables rondes entre organismes et familles
- Discussions en groupe

Dates

- Toronto – 20 avril
- London – 24 avril
- Ottawa – 28 avril. Cette séance sera bilingue.
- Sudbury – 30 avril

Fonctionnalités Web

- Une vidéo de la séance du matin du forum de Toronto sera affichée publiquement sur notre site Web, **www.ontario.ca/communautaires**, fin avril.
- Les personnes qui visionneront la vidéo pourront réagir en répondant à un sondage en ligne.

Questions

Veuillez communiquer avec Ashley Smith, à l'adresse **ashley.smith2@ontario.ca** ou au 416 314-9461.

Contactez-nous

Ministère des Services sociaux et communautaires
Direction des politiques en matière de déficience intellectuelle
Édifice Hepburn, 4e étage
80, rue Grosvenor
Toronto ON M7A 1E9

Tél. : 416 327-4954
Télec. : 416 325-5554
Tél. sans frais : 1 866 340-8881
Télec. sans frais : 1 866 340-9112
Courriel : **DStransformation.mcss@css.gov.on.ca**

Ce bulletin est aussi offert en ligne à : **www.ontario.ca/communautaires**